

Précisions sur le règlement du championnat de France des clubs 10 m et le recours au remplaçant

Précisions en rouge sur ce document

C.1.2.2. Match de qualification

Le match de qualification, dont le programme est défini, est tiré à chaque niveau par toutes les équipes participantes.

L'ensemble de l'équipe composée de 5 tireurs dispose de 4 heures, essais illimités compris, pour effectuer un match en 150 coups à raison de 30 coups par tireur.

Le match de qualification carabine 10 m sera compté au dixième et non au point entier à tous les échelons.

Les membres de l'équipe effectuent leur tir en se relayant sur un même poste de tir. Chacun d'eux doit tirer ses essais avant les 30 coups de match et finir son tir avant d'être lui-même relayé par le tireur suivant. Ils disposent chacun de 4 cibles d'essais et de 30 cibles de match.

Chaque club a la possibilité de faire entrer un seul remplaçant. L'entrée du remplaçant ne doit pas avoir pour effet de changer les règles de composition (jeunes, féminines, haut niveau).

Si le tireur remplacé est aux essais, le remplaçant continue les essais, dans le cas contraire il commence sans essai et continue le match du tireur remplacé. Le nom du tireur remplacé disparaît des résultats de l'équipe. **Tout remplaçant, doit tirer au minimum 15 coups de match.**

À l'issue de ce match, les équipes sont classées d'après le total obtenu en additionnant les résultats de chacun des membres de l'équipe.

Au niveau départemental et régional, ainsi que pour la qualification au niveau national en division 2, en cas d'égalité, la règle de barrage suivante est appliquée : addition de la dernière série de chaque tireur.

Lors de la finale nationale, en cas d'égalité, la règle des barrages par équipe ISSF est appliquée : total des mouches de l'équipe pour le Pistolet, addition de la dernière série de chaque tireur à la carabine.

Le palmarès fait apparaître successivement la place, le numéro et le nom du club, le résultat individuel de chaque tireur et son classement au sein de l'équipe, puis enfin, le total obtenu par l'équipe, complété le cas échéant, par le résultat d'un éventuel barrage.

Les 8 premières équipes de chaque division sont qualifiées pour les phases finales.